

Architecture, matériaux, environnement.

Les types architecturaux.	108
Les Terrasses.	108
Couverture de terrasse en extension.	110
Les gardes corps.	111
Couvertures de terrasse supplémentaires.	114
L'accueil	115
Couverture de terrasse d'accueil.	116
Accroche à la rive.	117
Les joues de terrasse.	118
Les toitures.	120
 Constitution générale des chalets.	122
La berge.	122
Les portiques.	122
La passerelle.	122
L'ancrage à la berge.	122
Les gardes corps.	122
Les flotteurs.	122
La base.	122
La structure haute.	123
Le bardage.	123
Les toitures.	123
Les gouttières.	123
Les ouvertures.	123
L'alimentation électrique.	123
L'alimentation en eau.	124
Le chauffage.	124
L'éclairage extérieur.	124
Les éléments de confort.	124
Les étapes courantes de la construction.	125

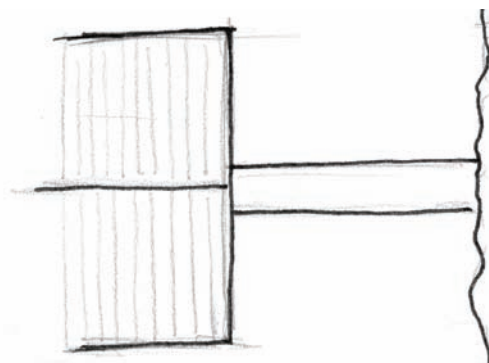
Les types architecturaux.

Accroche à la rive.

Il s'agit de fixer le chalet à la berge. En fonction du système employé, la stabilité du chalet peut être améliorée

Le ponton.

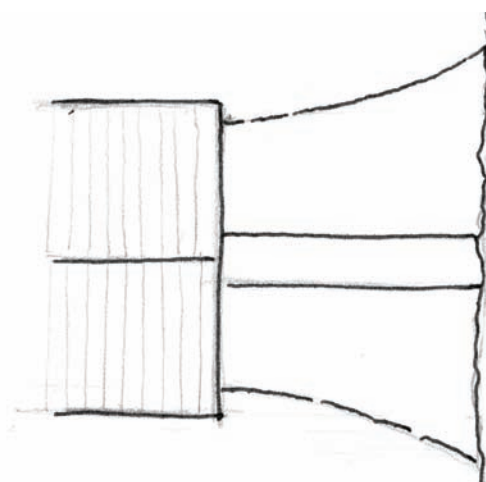
Il n'y a pas d'accroche particulière et le chalet est simplement retenu par le ponton.



n°42

Câblage.

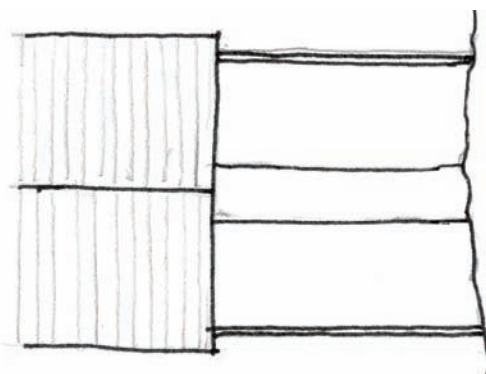
Ici, le chalet est maintenu par le ponton mais aussi un système de câblage. C'est le système le moins coûteux et le plus répandu.



n°2 n°12 n°24 n°37
n°6 n°13 n°25 n°38
n°7 n°14 n°26 n°39
n°8 n°15 n°27
n°9 n°19 n°29
n°10 n°20 n°30
n°11 n°22 n°36

Petite poutres.

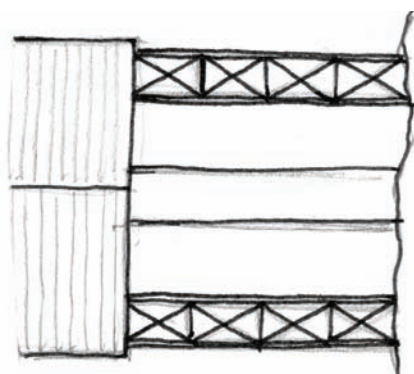
Le chalet est retenu par deux basting en bois, tubes métallique ou 2 IPN avec des axes de rotation permettant à l'habitation de monter ou descendre. La stabilité de l'habitation est améliorée.



n°3 n°41
n°4
n°5
n°28
n°32
n°34
n°40

Grosses poutre.

2 poutres treillis avec un système d'axes à chaque extrémités fixent le chalet à la rive. La stabilisation est maximale en annulant quasiment toutes les oscillations

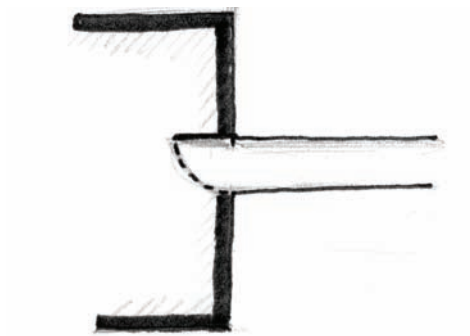


n°1
n°43

L'accueil

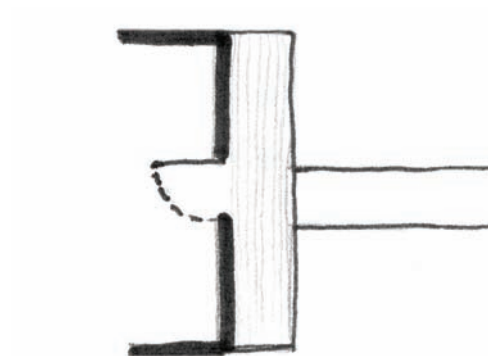
Il s'agit de la zone d'arrivée devant le chalet. Dans tous les cas il y a un ponton, mais celui-ci abouti différemment en fonction des chalets.

Ponton direct. Il arrive sur la porte d'entrée directement



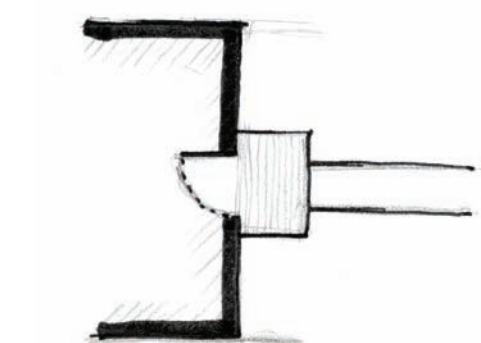
n°4 n°14 n°37
n°5 n°15 n°38
n°6 n°21 n°39
n°7 n°22 n°40
n°9 n°30 n°42
n°10 n°34 n°43
n°13 n°36

La terrasse fait toute la largeur du chalet. Elle peut être de différente profondeur.



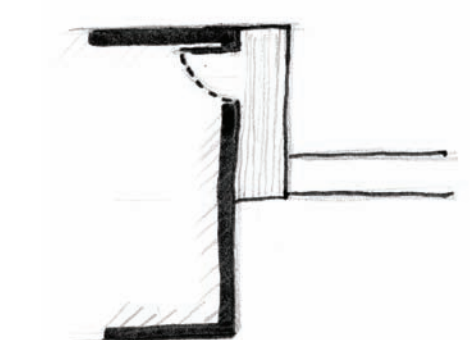
n°2
n°3
n°12
n°19
n°24
n°26
n°35

Le ponton permet d'accéder à une petite terrasse d'accueil laissant un peu plus d'espace pour accéder à la porte d'entrée.



n°1
n°41

Le ponton permet d'accéder à une terrasse d'accueil qui se prolonge latéralement. La porte peut ainsi parfois être décalée de l'axe du ponton.



n°8
n°27

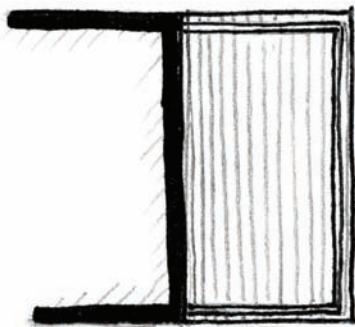
Les gardes corps.

Les gardes corps ne sont pas toujours présent sur les châlets. Ils on un premier rôle de sécurité et un deuxième rôle esthétique.

Quelques chalets ne possèdent pas du tout de gardes corps.

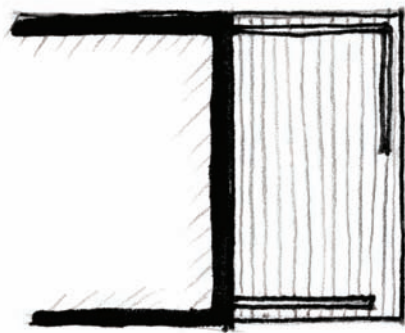
- n°1
- n°4
- n°23
- n°25
- n°26
- n°37
- n°42

Garde corps complet, quand la lisse clos complètement le périmètre de la terrasse.



- | | | | |
|------|------|------|------|
| n°2 | n°14 | n°22 | n°36 |
| n°7 | n°15 | n°24 | n°38 |
| n°8 | n°16 | n°27 | n°41 |
| n°9 | n°18 | n°28 | |
| n°10 | n°19 | n°29 | |
| n°12 | n°20 | n°30 | |
| n°13 | n°21 | n°35 | |

Garde corps complet, quand la lisse ne clos pas complètement la terrasse et laisse ainsi des passages, pour accéder à une éventuelle embarcation par exemple..



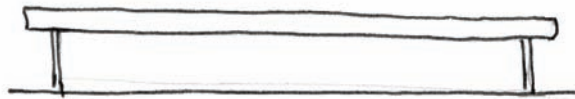
- n°3
- n°5
- n°6
- n°33
- n°34
- n°40
- n°43

Lisse basse. Elle libère la vue, mais n'est pas très rassurante, il y a toujours le risque de passer par-dessus.



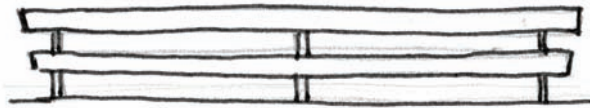
- n°9
- n°10
- n°20
- n°35

Lisse haute sans intermédiaire.
Parfait pour les adultes, mais
peut être inefficace pour les en-
fants.



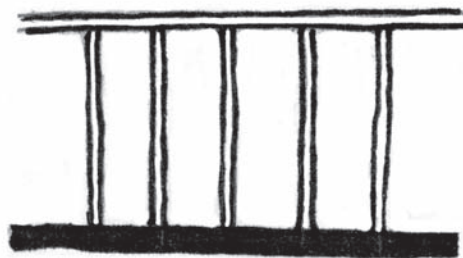
n°2 n°24
n°5 n°36
n°6
n°7
n°8
n°14
n°18

Lisse haute avec une ou plusieurs
intermédiaires. Plus sécurisant si
il y a des enfants.



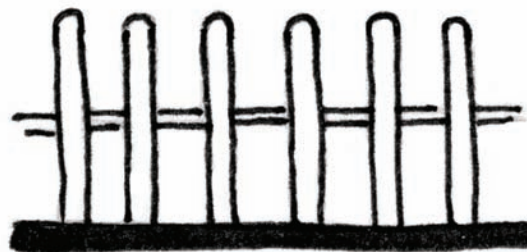
n°3 n°29
n°12 n°38
n°13 n°40
n°15
n°16
n°19
n°21

Faible section en tubes métalli-
ques ou en bois. Les métalliques
sont souvent industriels comme
ceux que l'on peut trouver sur les
immeubles, tandis que ceux en
bois sont le plus souvent de fa-
brication artisanale



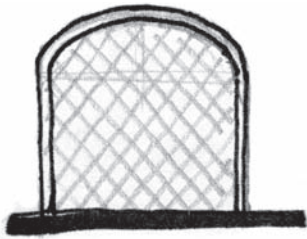
n°15
n°28

Clôtures de jardin, le plus sou-
vent en bois et parfois de fabrica-
tion artisanale.



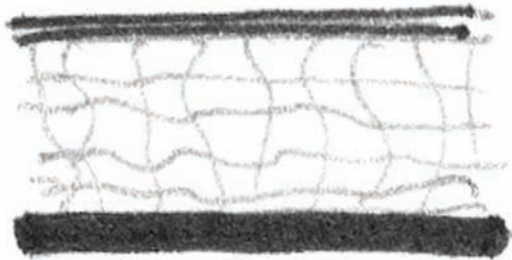
n°35

Semi-opaque, il s'agit très souvent de récupération de matériaux comme du grillage, des panneaux de bois ou même du filet de pêche.



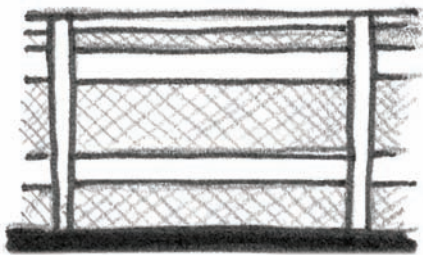
n°34

Filet de pêche



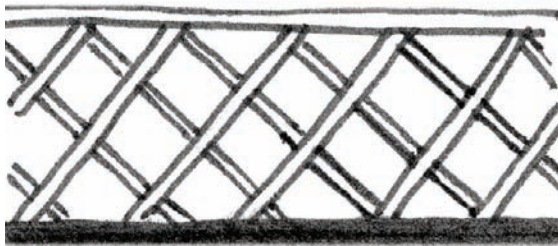
n°41

Panneaux de bois



n°34

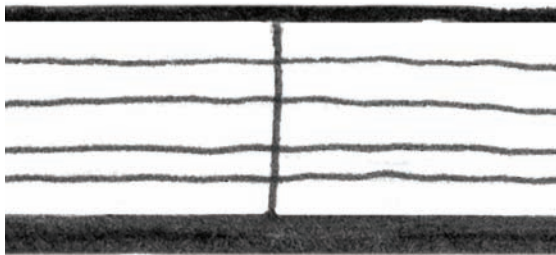
Croisillon en bois



n°16

n°43

Garde corps plein en bardage de bois

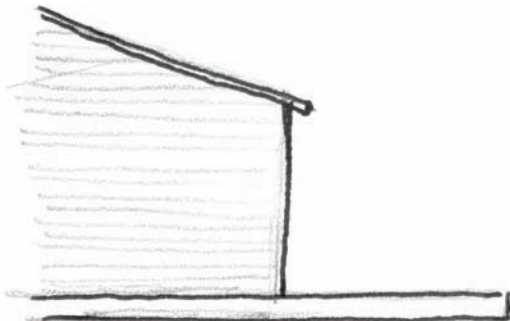


n°30

Couverture de terrasse d'accueil.

Terrasse présente à l'entrée sur nombre de chalets mais pas de manière systématique. Elle peuvent dans certains cas être dotée de gardes corps ou même être partiellement closes.

Terrasse simple, non couverte.

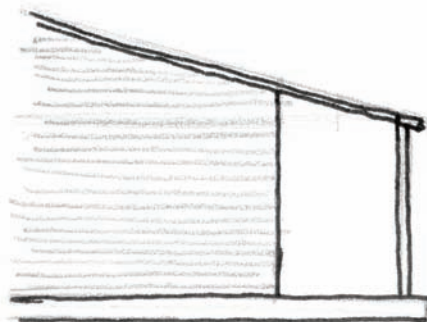


n°12

n°35

n°41

Terrasse couverte par le prolongement de la toiture en porte-à-faux soutenu par des poteaux ou des consoles



n°3

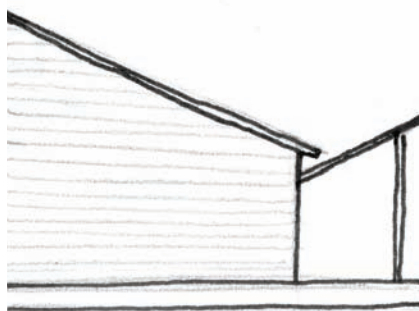
n°8

n°21

n°24

n°26

Terrasse couverte avec une toiture additionnelle soutenue par des poteaux



n°2

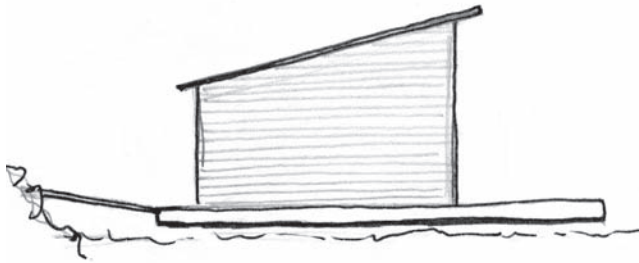
n°19

n°22

Les toitures.

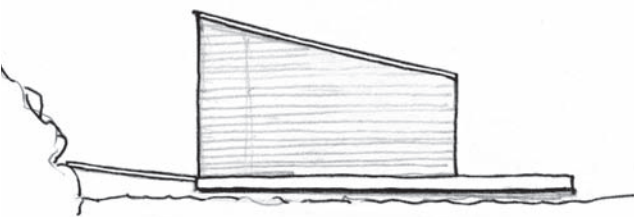
Il s'agit de la couverture principale du chalet, composé de tôles ondulées ou de bacs acier pour la plupart.

Toiture simple pente, avec l'écoulement orienté côté berge. (le plus courant dans les simple pentes)



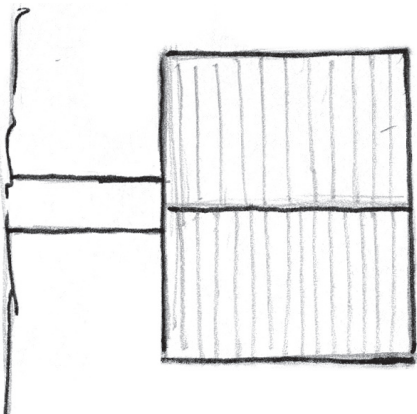
- n°7 n°21
- n°8 n°32
- n°10 n°36
- n°12 n°38
- n°14 n°39
- n°17
- n°18

Toiture simple pente, avec l'écoulement orienté côté lac et sur la terrasse. (un seul exemple disponible)



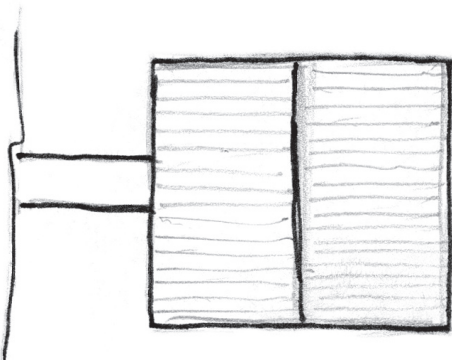
- n°41

Toiture deux pentes, avec le faîtage perpendiculaire à la rive. (les écoulements tombent dans le lac)



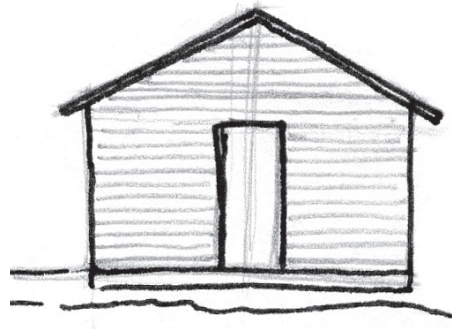
- n°2 n°16 n°29 n°43
- n°3 n°19 n°31
- n°4 n°20 n°34
- n°6 n°22 n°35
- n°9 n°23 n°37
- n°14 n°25 n°40
- n°15 n°26 n°42

Toiture deux pentes, avec le faîtage parallèle à la rive. (les écoulements tombent sur le ponton et la terrasse, il est conseillé de poser des gouttières)



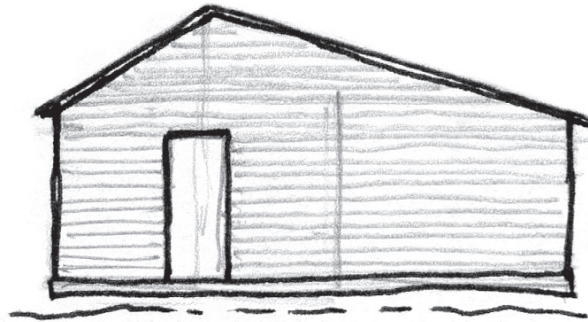
- n°13
- n°30
- n°33

Toiture à double pente symétriques de même inclinaison.



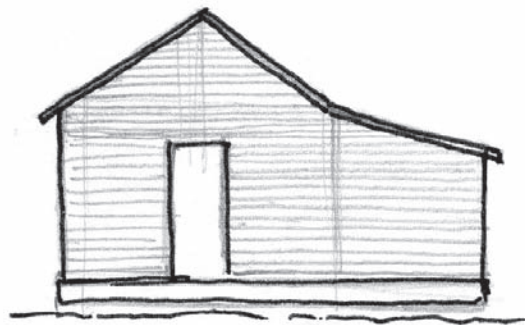
n°2 n°22 n°35
n°3 n°23 n°37
n°6 n°25 n°40
n°9 n°26 n°42
n°15 n°29 n°43
n°16 n°31
n°20 n°34

Toiture à double pente asymétrique. Un côté est bien plus long que l'autre mais les pentes ont parfois la même inclinaison (dans ce cas la hauteur sous plafond du côté le plus long est moindre)



n°5
n°27
n°28

Toiture à trois pentes dont deux symétriques.



n°4
n°24

Toiture à deux pente et à deux degrés symétriques.



n°1

Les Terrasses.

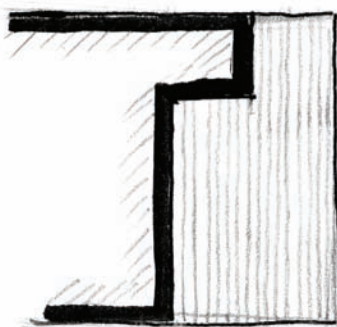
Il s'agit de l'espace ouvert côté lac. Il peut éventuellement y avoir une couverture, des joues latérales ou encore des gardes corps.

Complètes, ou le bâti ne diminue la taille de la terrasse qui prend toute la place qui lui est disponible



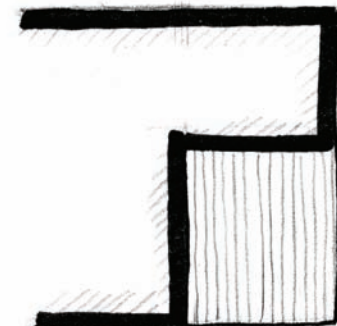
- n°1 n°15 n°26 n°36
- n°5 n°19 n°27 n°37
- n°7 n°20 n°28 n°43
- n°9 n°21 n°31
- n°12 n°22 n°32
- n°13 n°24 n°33
- n°14 n°25 n°35

Réduite, une petite partie du bâtiment est en légère extension sur l'espace de la terrasse (les wc par exemple)



- n°3 n°40
- n°11
- n°17
- n°18
- n°30
- n°34
- n°38

Partielle, quand presque la moitié de l'espace «normal» de la terrasse est pris par une extension importante du bâtiment ou encore un cabanon de jardin.

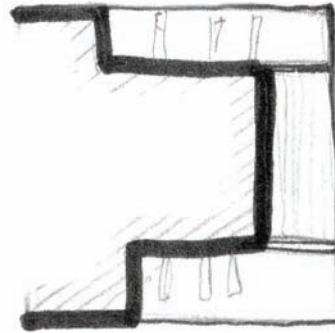


- n°2
- n°4
- n°8
- n°16
- n°23
- n°29
- n°42

Encastrée, si la terrasse est enfermée de part et d'autre par le bâtiment, dans un espace relativement restreint.

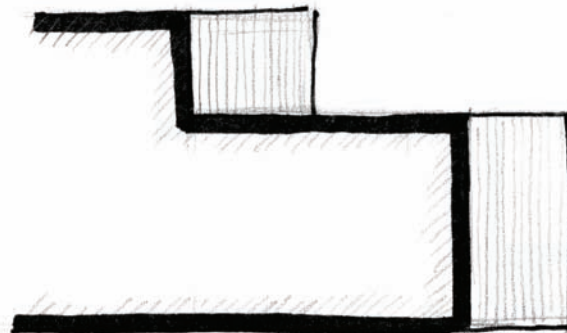


La terrasse se prolonge sur les côtés pour en faire quasiment le tour complet.



n°6

Terrasse supplémentaire, quand il y a une grande terrasse et une plus petite sur un des côtés par exemple.

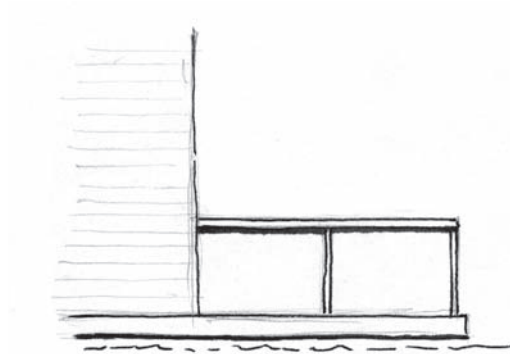


n°10

Les joues de terrasse.

Les joues de terrasse sont les côtés droite et gauche de la terrasse. Il peut ne rien y avoir, juste un garde corps ou être opaque et en biseau. Parfois, les deux joues peuvent être différentes sur un même ponton.

Pas de joues ou juste un garde corps transparent

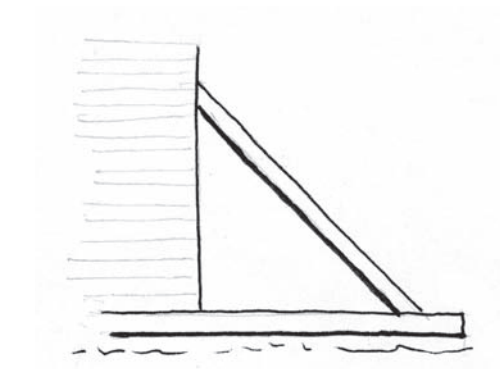


n°3

n°18

n°35

Joue transparente composé d'un basting à 45° renforçant la terrasse.



n°1 n°37

n°4 n°41

n°9

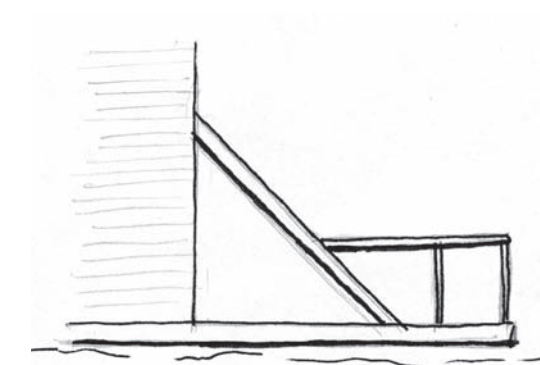
n°20

n°23

n°27

n°33

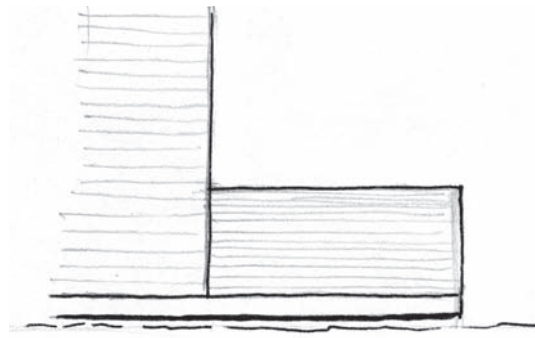
Joue composé d'un basting à 45° renforçant la terrasse et d'un garde corps transparent.



n°14

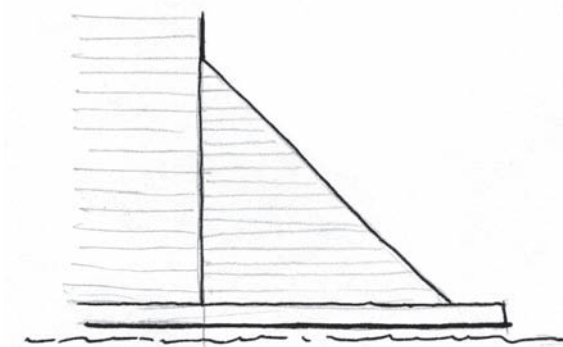
n°25

Joue avec garde-corps opaque.
Souvent avec le même matériau
que le bardage employé.



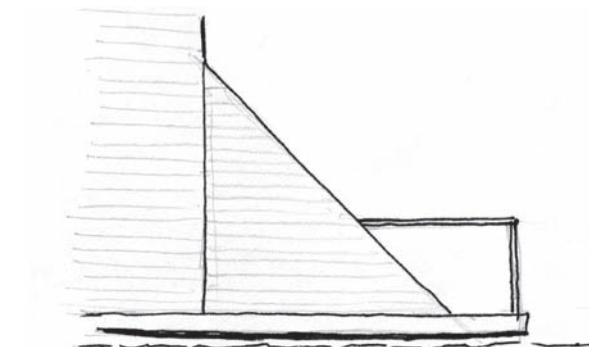
n°13
n°21
n°22
n°24

Joue composé d'un bastaing de
renfort à 45°, mais opaque, clos
le plus souvent par le même ma-
tériel que le bardage.



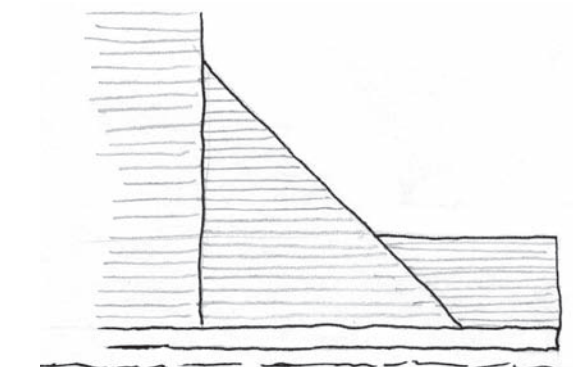
n°2
n°6
n°10

Joue opaque à 45° avec un garde
corps transparent en plus.



n°3
n°5
n°12
n°15
n°40
n°43

Joue à 45° et un garde corps
plein . C'est la joue qui permet de
conserver le plus l'intimité de la
terrasse.

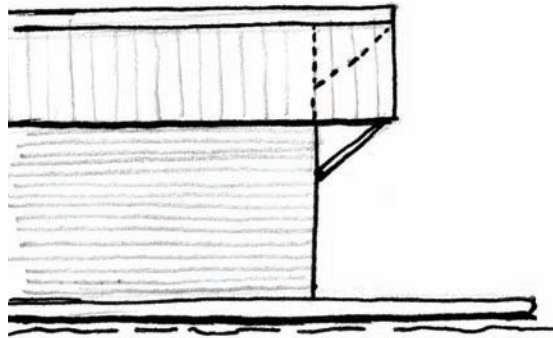


n°8 n°30
n°13 n°31
n°16 n°32
n°19 n°33
n°22 n°34
n°27 n°36
n°28 n°38

Couverture de terrasse en extension.

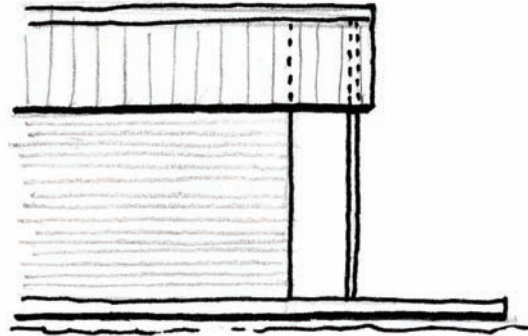
Quand la couverture principale se prolonge pour couvrir tout ou une partie de la terrasse. Les terrasses ne sont pas forcément couvertes.

Toiture à deux pentes en v en porte-à-faux soutenue par des consoles



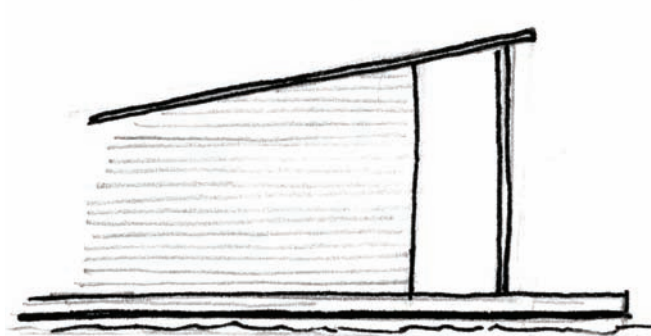
n°3
n°16
n°26
n°34
n°37

Toiture à deux pentes en v en porte-à-faux soutenue par des poteaux



n°7

Toiture à une seule pente en porte-à-faux soutenue par des poteaux

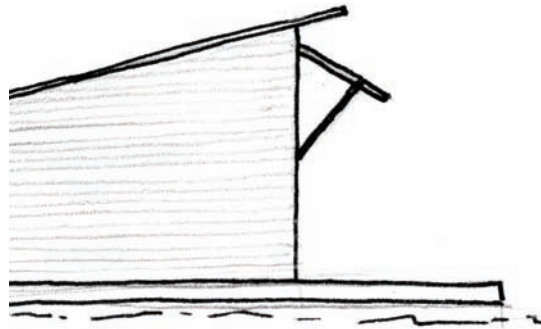


n°18

Couvertures de terrasse supplémentaires.

La couverture principale n'est pas prolongée mais la terrasse est couverte par une toiture additionnelle en tôle, plastique ondulé ou plexiglas.

Rajout à une pente soutenu par des consoles (pente principale simple ou double pente).

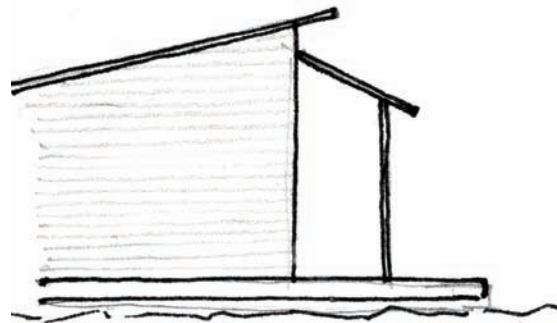


n°12

n°24

n°25

Rajout à une pente soutenu par des poteaux (pente principale simple ou double pente).



n°17

n°19

n°20

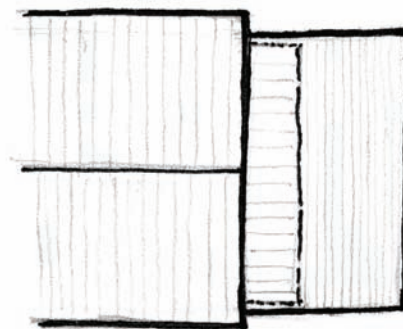
n°21

n°27

n°29

n°38

La couverture supplémentaire fait quasiment toute la largeur du chalet, sans couvrir la terrasse en entier en longueur



n°12 n°29

n°17

n°19

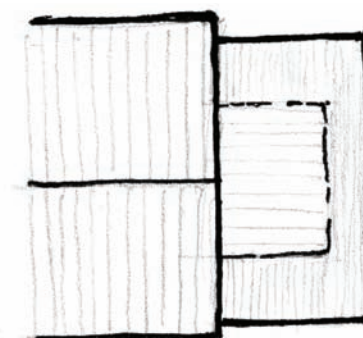
n°20

n°21

n°24

n°25

Couvre presque toute la longueur mais seulement sur une portion de la largeur du chalet.



n°27

n°43

Constitution générale des chalets.

La berge.

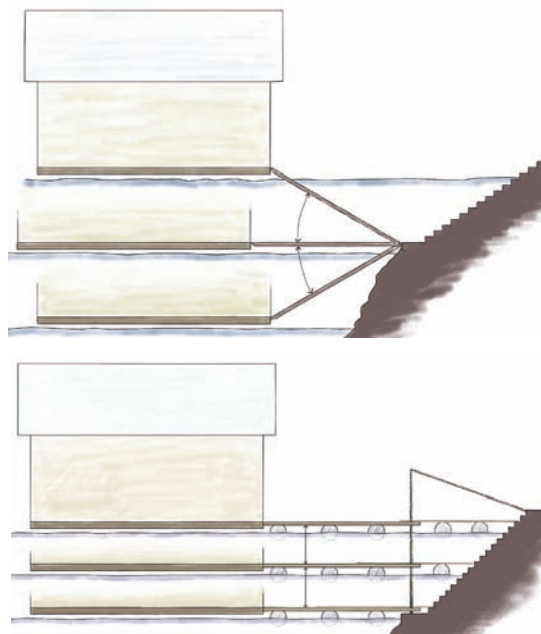
De la terre et du béton. Le terrain étant en pente, il y a souvent des marches, et des terrasses avec des murs de soutènement en parpaing par exemple. La parcelle est close par un petit grillage et l'on entre par une petite porte souvent en bois et de fabrication artisanale. Le jardin est couramment fleuri et décoré de divers objets.

Les portiques.

Ils permettent le glissement vertical de la passerelle, mais ils ne sont pas toujours utilisés. En tube acier, rond ou carré ou poutres IPN et renforcés par des tirants. Ils sont ancrés au sol avec du béton. Quelquefois ils sont recouverts d'une toiture en tôle. **Schémas**

La passerelle.

C'est le moyen d'entrer sur le chalet. Si elle n'est pas juste un accès, elle permet sur beaucoup de pontons de le retenir à la berge, avec ou sans dispositifs supplémentaires. Dans la majeure partie des cas elle est structurée de 2 bastaings fixés parallèles. Il est ensuite posé dessus différents matériaux selon les chalets: de planches et panneaux de bois, grilles type métro en acier inoxydable, plaques d'acier. Parfois des systèmes antidérapants sont ajoutés. Si la passerelle est très lourde et risque d'enfoncer le chalet dans l'eau des bidons sont ajoutés en dessous pour aider à la supporter. Elle n'est pas forcément dotée de gardes corps pourtant bien rassurants et si il y en a, ce n'est pas forcément des deux côtés.



La passerelle est reliée à la berge par des axes. La position normale doit être dans les positions les plus basses, car comme le montre ce croquis, lors de fortes crues, on ne peut plus accéder au chalet, la passerelle plongeant dans l'eau. On voit aussi qu'en fonction de la hauteur de l'eau, le ponton se rapproche de la berge, et cet effet est d'autant plus important si la passerelle est courte.

La passerelle est fixée au chalet et glisse verticalement. on voit que les positions de la passerelle doivent être aussi calculé lorsque l'eau est très basse et qu'il peut y avoir des problèmes si la passerelle se retrouve est plus bas que le socle des portiques. On se rend compte que plus l'eau monte plus cela pose aussi problème pour accéder au chalet.

L'ancrage à la berge.

Il n'y a rarement que la passerelle, pour tenir le chalet à la berge. Le plus souvent il s'agit d'un chevron ou d'une poutre en I et même parfois de poutre treillis en tube ronds. Un système d'axes, boulonnés au chalet et fixés sur un socle en béton, autorise l'ensemble à monter ou descendre en fonction de la hauteur de l'eau. Sinon on peut trouver, seulement avec la passerelle, ou en plus du précédent système, des cordes, des câbles acier avec des tendeurs.

Les gardes corps.

Il sont présent sur environ la moitié des chalets et permettent de prévenir les chutes dans l'eau au niveau des passerelles et des terrasses. Le plus souvent ils sont en bois, treillis de bois, palettes europe assemblées, barrières de jardin, mais il arrive qu'ils soient en tube d'acier léger peint de section carrée ou ronde.

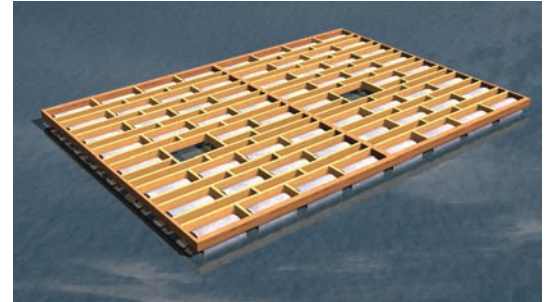
Les flotteurs.

Ce sont des barils (bidons) d'essence de récupération en acier, tous décontaminés et ayant normalement transporté que des substances non toxiques. N'étant pas inoxydables (il en existe mais ne sont pas rentables), il faut les changer tous les 7 à 8 ans. Ce sont en général les barils traditionnels de 45

gallons mesurant 22,5" de diamètre (57cm) sur 34" de hauteur. Ces bidons contiennent un peu plus de 200 litre d'air (205 exactement). En général ils ne s'enfoncent qu'à 50% dans l'eau, soit 100L ou encore 100dm³ et, connaissant la densité de l'eau douce (1000kg/m³), on peut en déduire qu'un bidon supporte en moyenne 100kg. Sachant qu'un chalet moyen comporte entre 70 et 100 bidon, la masse des chalets oscille entre 7T et 10T. Dans un cas on trouve des bidons « CUBI » en plastique qui forment en même temps le sol.

La base.

La base est composée de madriers ou de bastaing. Un premier contour composé du minimum d'éléments (4 madriers si la longueur le permet), souvent renforcés dans les angles par des « cornières » d'acier boulonné. Les assemblages sont simples, champs sur champs fixé par vissage. Ensuite est disposé une trame principale de madriers ou bastaings espacés successivement de 44 cm puis 22 cm. Le premier espace correspond au logement nécessaire pour coincer le bidon, le deuxième les séparent correctement et n'est pas trop large pour pouvoir les installer, par glissement. La seconde trame lie les précédentes poutre entre elles et est réglée par la largeur d'un bidon. En fonction de la dimension du chalet, la base peut être confectionnée en plusieurs parties, sur la berge et finalement assemblés sur l'eau. Sinon si il y a un manque de place sur terre, elle est directement confectionnée sur l'eau. Enfin l'ensemble sera recouvert d'un simple plancher en bois. Des trappes d'accès permettent d'y glisser les barils lors de leurs changements.



La structure haute.

Elle est composée en général de montants verticaux, en carrelots ou chevrons, espacés de 60 cm entre eux, pour pouvoir facilement poser la laine de verre (largeur d'un rouleau). Ils sont maintenus entre eux par des planches et liteaux horizontaux. Le tout est soit directement fixé à la base, soit sur un chevron intermédiaire (cela permet de solidariser l'ensemble et de le fabriquer sur la berge). Par endroits on note des triangulations renforçant l'ensemble. Les baies sont réservées, renforcées en leur milieu et fenêtres et portes sont posées le plus tôt possible tant que la structure est « encore souple ».

Selon le type de toiture, il est posé sur cette structure une ferme simple, composée de pannes, chevrons et liteaux dans le cas d'une toiture à 2 pentes. Pour les toitures à une pente il s'agit simplement de chevrons posés dans le sens de la pente.

Le bardage.

Ce sont de 95 % des cas des lames de bois assemblées champs sur champ, ou à clin fixé à l'extérieur. La finition est assurée par de la lazure ou de la peinture. Il n'y a pas, à notre connaissance d'étanchéification plus complexe de type calfatage (pas nécessaire vu qu'il n'y a pas d'immersion). A l'intérieur est posé en général (sinon il est trop difficile de chauffer) une couche de laine de verre ou quelquefois d'autres types d'isolations plus performantes (isolant multicouches). Enfin pour des raisons esthétiques (l'isolant n'est pas très beau), il est posé selon l'aménagement intérieur, soit une nouvelle couche de bardage, soit des plaques de plâtre (type BA13).

Les toitures.

Le matériau le plus courant est la tôle ondulée, brute ou peinte en acier galvanisé. On trouve aussi un grand nombre de bacs acier bruts ou peints. Ponctuellement il existe des toitures en ardoise verte, en tuiles rouges, en plaque ondulée bitumée. Pour couvrir les terrasses il est souvent employé du « plastique ondulé » ou encore « bacs plastique » fibre.

Ces tôles sont en général fixées, afin de les cacher de l'intérieur, sur un plancher posé sur ou les chevrons. De la laine de verre est parfois disposée entre les chevrons, ensuite cachée par des plaques de plâtre ou de la volige par exemple.

Les gouttières.

Elles sont standard, en PVC ou zinc, pas toujours présentes, il y en a à peu près une maison sur deux,

lorsqu'il faut protéger la façade, si la bordure de toiture est très courte par exemple. Elles ne possèdent pas forcément de descente d'eau qui chute alors directement dans le lac.

Les ouvertures.

-Les portes: à l'entrée de mon trouve le plus souvent des portes en bois plein, parfois des portes recouvertes du même bardage que les murs, fabriqués en même temps que le chalet.

Côté lac, on trouve le plus souvent des portes-fenêtres ou des portes vitrées.

-Les fenêtres : la plupart d'entre elles sont en bois ou en PVC et quelques-unes en acier. On trouve généralement du simple vitrage transparent en verre et quelquefois du plastique translucide. Pour égayer l'ensemble, la pose de rideau est une pratique courante.

Il arrive rarement que l'on trouve des volets en bois, battants ou encore roulants.

L'alimentation électrique.

L'alimentation électrique se fait principalement à l'aide d'un générateur lacé sur la berge, mais l'emploi de celui-ci est fort bruyant, il est surtout employé par des résidents qui restent plusieurs jours dans le chalet. Ensuite, les gens qui ne passent qu'une journée viennent avec une ou deux batteries préalablement chargées dans leurs domiciles. Sur nombre de chalets on trouve des capteurs solaires alimentant directement des batteries. Dans tous les cas l'électricité est une énergie indispensable qui est utilisée de manière optimale et rationnelle car tout de même rare.

L'alimentation en eau.

Par contre, les douches ne sont pas courantes mais il en existe. L'alimentation en eau est assurée soit par une citerne placée sur la berge, soit par de simples réservoirs de quelques dizaines de litres placés à côté des éviers. Pour l'eau non potable, il existe aussi des chalets équipés de système de pompage de l'eau du lac.

Le chauffage.

Dans tous les cas le chauffage est assez rudimentaire, c'est pourquoi la majeure partie des chalets possède une isolation correcte. Nous n'avons recensé que des chaudières à bois et charbon et exceptionnellement à gaz.

L'éclairage extérieur.

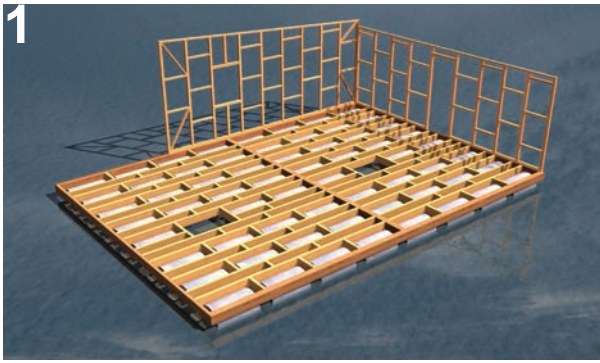
La porte d'entrée est souvent dotée d'un système d'éclairage le plus souvent au moyen d'un spot halogène ou d'une applique extérieure qui a pour principale fonction d'éclairer la passerelle la nuit. Il arrive que l'on trouve un détecteur de présence afin de les mettre automatiquement en fonctionnement. Enfin, les terrasses sont généralement éclairées, par des spots ou des néons consommant peu d'énergie.

Les éléments de confort.

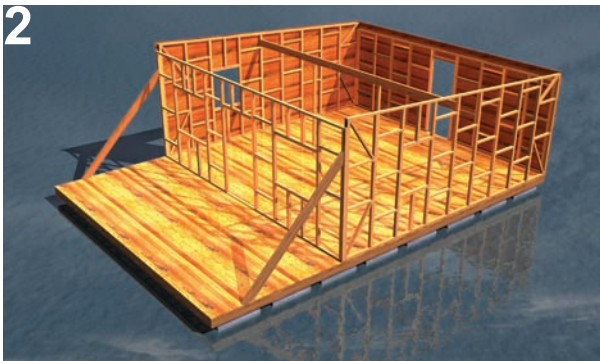
On trouve des éléments classiques à celui destiné aux caravanes. Par exemple l'installation de réfrigérateurs à gaz est couramment employée, permettant ainsi de réduire la consommation électrique. De même, les plaques de cuisson sont bien sûr exclusivement à gaz. Les télévisions sont un luxe que 75% des chalets possèdent, et les ordinateurs ne sont pas rares, mais si possible portables.

Les sanitaires sont en général classiques et s'écoulent directement dans l'eau du lac. Dans ce cas, les habitants n'emploient que du papier et des produits non nocifs pour la nature et recyclables. Sinon, les WC peuvent être avec une cuve de récupération comme sur les camping-cars.

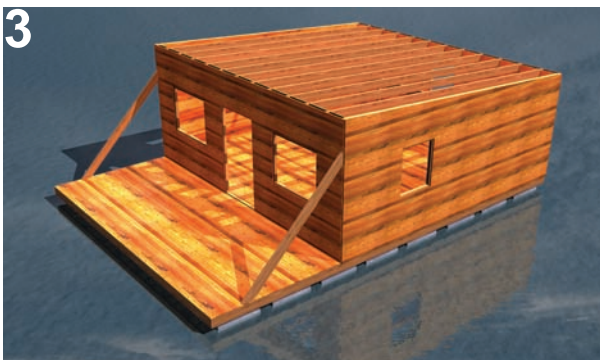
Les étapes courantes de la construction.



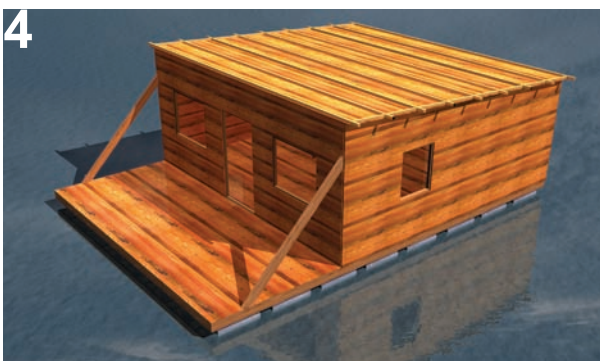
La base et les premières structures verticales sont préfabriquées ensuite assemblées sur l'eau. On peut voir la réservation des trappes d'accès permettant le changement de bidons.



Les contreforts de terrasse sont posés et une éventuelle poutre transversale, selon les dimensions du chalet, qui soutiendra les futurs chevrons. Dans le même temps le plancher et le bardage extérieur commencent à être posés.



Les chevrons portant la toitures sont mis en place tandis que les parois intérieures et extérieures sont finis d'être mises en places.



Selon les différents pontons, un plancher optionnel ayant pour but de masquer la tôle ondulée. Sur ce plancher, des carreaux peuvent être fixés, perpendiculairement aux chevrons, et permettent de loger une éventuelle isolation.



Enfin sur cet ensemble, tôle ondulée est mise en place, débordant généralement largement sur les bords afin de mieux protéger les murs.

L'ensoleillement.

Les chalets sont généralement orientés au nord, étant placé sur la berge sud pour des raisons de stabilité du terrain. Comme le schéma suivant le montre, ce n'est pas idéal pour un ensoleillement optimal de la terrasse quasiment toujours dans l'ombre. Ce peut être un avantage lors d'un été chaud pour trouver un peu de fraîcheur. Evidemment l'ensoleillement sera bien plus important en été qu'en hiver.

